



Consommation d'eau hors du commun !

Par **Lagoon**, le **05/12/2014** à **17:45**

Bonjour,

Nous habitons le dernier étage d'un immeuble de 4 appartements.
Le propriétaire a apparemment installé lui-même des compteurs divisionnaires dans notre appartement (nous en avons 2).

Nous n'avons jamais constaté de fuite quelconque dans notre habitation et au dernier relevé, nous aurions apparemment, d'après le propriétaire, consommé plus de 1000 litres par jour durant les 22 derniers mois.

La question qui se pose c'est que nous n'avons aucune facture d'un distributeur d'eau.

Que les compteurs ne sont pas homologués ou contrôlés par un organisme extérieur.

Nous avons refusé, bien entendu de payer une telle facture mais aujourd'hui le propriétaire nous menace, par son avocat de nous assigner au tribunal.

Quels sont nos recours ?

Merci par avance de vos réponses.